



Monsieur **Patrick GANDIL**
 Directeur Général de la Direction Générale de l'Aviation Civile
 Le 05/09/2010

Relevé n° 48 pour 12 évènements non conformes

Monsieur le Directeur,

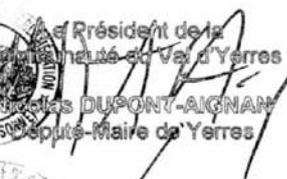
Vous voudrez bien enregistrer notre plainte concernant les évènements précités, vérifiés notamment sur VITRAIL et répertoriés en annexe, à laquelle nous vous demandons de bien vouloir répondre.

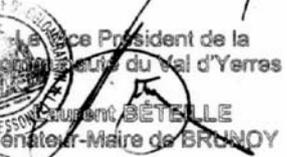
Récemment, AVEVY a fortement renforcé son système de surveillance, utilisant des ressources, des compétences et des moyens nouveaux. Vous noterez en conséquence des plaintes supplémentaires pour manquements au respect du VPE d'arrivée en configuration ouest, pour non respect du couvre-feu et pour l'utilisation abusive des inverseurs de poussée après 22 heures, à faire justifier par les compagnies aériennes (procédure AD2 LFPO ENV 2). Vous voudrez bien nous mettre en copie de ces justifications. Veuillez également noter qu'à ce stade nous limitons volontairement le nombre de telles plaintes.

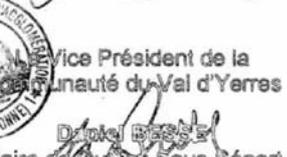
Pour assurer un meilleur suivi et une meilleure compréhension du mécanisme de surveillance des abus, nous nous sommes rapprochés de Madame P. Lemoyne de Forges, Présidente de l'ACNUSA, et de son collaborateur, Monsieur P. Lepoutre, au cours d'une première réunion qui a eu lieu le 9 juin dernier. Il nous semble souhaitable d'éviter une question parlementaire immédiate au secrétaire d'Etat en charge des Transports, Monsieur D. Bussereau, par notre Député-maire, Monsieur N. Dupont-Aignan.

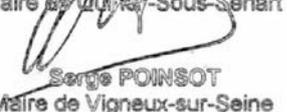
Nous n'avons toujours pas eu vos réponses aux plaintes n° 44 à 47.

Dans l'attente de pouvoir lire ces réponses, veuillez croire, Monsieur le Directeur, à notre considération distinguée.


 Le Président de la
 Communauté du Val d'Yerres
Nicolas DUPONT-AIGNAN
 Député-Maire de Yerres


 Le Vice Président de la
 Communauté du Val d'Yerres
Laurent BÉTELLE
 Sénateur-Maire de BRUNOY


 Le Vice Président de la
 Communauté du Val d'Yerres
Daniel BESSÉ
 Maire de Vigneux-Sous-Sénart


Serge POINSOT
 Maire de Vigneux-sur-Seine


 Le Vice Président de la
 Communauté du Val d'Yerres
Alain GIRARD
 Maire de Crosne


 La Présidente de la
 Communauté du Val d'Yerres
Christine SCELLE-MAURY
 Maire d'Epinay-Sous-Sénart


 Le Vice Président de la
 Communauté du Val d'Yerres
Romain COLAS
 Maire de Boussy-Saint-Antoine


Gérard BOUTHIER
 Président d'AVEVY



Relevé n°48 pour 12 évènements non conformes

Monsieur le Directeur,

Vous voudrez bien enregistrer notre plainte concernant les évènements précités, vérifiés notamment sur VITRAIL et répertoriés en annexe, à laquelle nous vous demandons de bien vouloir répondre.

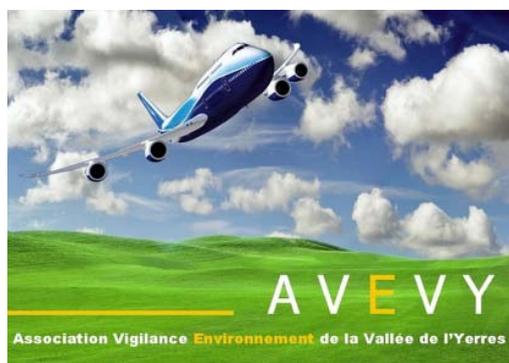
Récemment, AVEVY a fortement renforcé son système de surveillance, utilisant des ressources, des compétences et des moyens nouveaux. Vous noterez en conséquence des plaintes supplémentaires pour manquements au respect du VPE d'arrivée en configuration ouest, pour non respect du couvre-feu et pour l'utilisation abusive des inverseurs de poussée après 22 heures, à faire justifier par les compagnies aériennes (procédure AD2 LFPO ENV 2). Vous voudrez bien nous mettre en copie de ces justifications. Veuillez également noter qu'à ce stade nous limitons volontairement le nombre de telles plaintes.

Pour assurer un meilleur suivi et une meilleure compréhension du mécanisme de surveillance des abus, nous nous sommes rapprochés de Madame P. Lemoyne de Forges, Présidente de l'ACNUSA, et de son collaborateur, Monsieur P. Lepoutre, au cours d'une première réunion qui a eu lieu le 9 juin dernier. Il nous semble souhaitable d'éviter une question parlementaire immédiate au secrétaire d'Etat en charge des Transports, Monsieur D. Bussereau, par notre Député-maire, Monsieur N. Dupont-Aignan.

Nous n'avons toujours pas eu vos réponses aux plaintes n° 44 à 47.

Dans l'attente de pouvoir lire ces réponses, veuillez croire, Monsieur le Directeur, à notre considération distinguée.





En partenariat avec la Région



05/09/2010

Ref : relevé Vitrail 48 (depuis départ)

Objet : relevé des manquements vérifiés sur Vitrail, période du 09/07/2010 au 24/08/2010 et compléments

date	heure	Ref Vitrail	type	remarque
09/07/10	23h38	7063504	B744	Non respect du couvre-feu
17/07/10	06h05	7080836	B777	Utilisation interdite des inverseurs *
21/07/10	13h13	7091317	A321	Non respect du VPE d'arrivée Est (26)
24/07/10	23h01	7099811	B738	Déviations caractérisées sud ** °
02/08/10	17h32	7121312	A320	Déviations caractérisées sud **
	17h34	7121327	A321	Déviations caractérisées sud **
04/08/10	06h11	7124548	B777	Utilisation interdite des inverseurs *
	22h54	7126664	B74S	Utilisation interdite des inverseurs
05/08/10	22h54	7129036	A321	Utilisation interdite des inverseurs *
15/08/10	08h08	7149900	A320	Déviations caractérisées sud ** °
19/08/10	23h00	7161087	A343	Utilisation interdite des inverseurs *
24/08/10	06h02	7170493	B777	Utilisation interdite des inverseurs *

* : les METAR indiquent une absence totale de pluie sur la plate-forme d'Orly pendant au moins les 12 heures qui précèdent l'évènement.

** : veuillez noter que, comme d'habitude, tous les avions précédant ou suivant immédiatement ces vols-là ont parfaitement respecté le VPE.

° : les METAR d'Orly et à l'est d'Orly indiquent l'absence totale d'orages ou de CB.

Nous sommes à présent en mesure d'identifier les immatriculations, les compagnies, les numéros de vol, les codes transpondeurs, les origines et destinations, grâce aux données publiques fournies par Internet.

Avec nos remerciements de bien vouloir nous répondre sur tous ces évènements non conformes.

Le président d'AVEVY, Gérard BOUTHIER

AVEVY : Association déclarée le 09/05/2001 et reconnue d'intérêt général en 2007

Siège social et adresse postale: 15 rue Cambrelang 91330 YERRES

Tel : 01 69 48 10 01 Site : www.avevy.com Mail : asso.avevy@free.fr